

COMPTE-RENDU SOMMAIRE CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE LA JARNE

LUNDI 29 AVRIL 2019

L'an deux mille dix-neuf, le lundi vingt-neuf avril, le Conseil municipal s'est réuni en session ordinaire à vingt heures trente à la mairie, sous la présidence de Monsieur Vincent COPPOLANI, Maire, d'après convocation faite le 25 avril 2019.

Étaient présents: MM. Vincent COPPOLANI, Eric VILLETTE, Gaëlle THOUVENIN, Jean-Louis TERRADE, Geneviève SAVIN-MOLLARD, André RIETH, Pascal DAHURON, Elisabeth GAUTHIER-MASSIAS, Christine BRUNET, Bernard MARCELE, Stéphane GABUCCI, Sylvain BIRONNEAU, Véronique BAUDRY.

Absents excusés ayant donné procuration : Mme Claire GUENVER à Mme Gaëlle THOUVENIN, M. Jean-François DUPONT à M. Pascal DAHURON, Mme Christelle LECOMTE à Mme Véronique BAUDRY.

Excusés: MM. Sophie HACQUARD, Sébastien GALLET.

Absent: M. Jean-Claude MATHE.

Monsieur Pascal DAHURON a été désigné secrétaire de séance.

La séance est ouverte par Monsieur le Maire à 20h35.

Nombre de conseillers municipaux en exercice	19
Nombre de conseillers municipaux présents	13
Nombre de conseillers municipaux ayant donné procuration	3
Nombre de conseillers municipaux votants	16

PRÉAMBULE

• ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Ordre du jour adopté A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS OU REPRESENTES

• APPROBATION DES PRECEDENTS PROCES-VERBAUX

Constatant qu'aucune remarque sur les procès-verbaux des séances respectives de Conseil municipal des 25 mars et 8 avril 2019 n'a été formulée, Monsieur le Maire demande au Conseil municipal de se prononcer sur lesdits procès-verbaux.

Ceux-ci sont adoptés A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS OU REPRESENTES.

FINANCES COMMUNALES

I – CONVENTION CONSTITUTIVE D'UN GROUPEMENT DE COMMANDES AVEC LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE LA ROCHELLE POUR LA REALISATION DES BILANS CARBONE DES COMMUNES DE LA JARNE, NIEUL SUR MER, PERIGNY ET PUILBOREAU

Vu le Code de la commande publique et notamment ses articles L. 2113-6 et suivants relatifs aux groupements de commandes,

Vu les articles R.2162-1 et suivants du même Code relatifs aux accords-cadres,

Vu le projet de convention pour le groupement de commandes,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS :

- ACCEPTE les termes de la convention constitutive du groupement de commandes pour la réalisation de bilans carbone communaux avec les communes membres de la Communauté d'Agglomération de La Rochelle qui se sont portées volontaires, dont un exemplaire est joint à la présente délibération,
- AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer ladite convention ainsi que tout document s'y rapportant.

VOIRIE - RESEAUX

II – <u>CONVENTION DE TRAVAUX DE DISSIMULATION DES RESEAUX DE COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES AVEC LA SOCIETE ORANGE - RUE DU HARBOURG</u>

Vu le projet de convention,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS ET REPRESENTES :

- APPROUVE les termes de la convention avec la société Orange pour le lancement des études d'effacement du réseau téléphonique de la rue du Harbourg, dont un exemplaire est joint à la présente délibération,
- AUTORISE le cas échéant Monsieur le Maire à signer la convention correspondante ainsi que toute pièce afférente à ce dossier.

INFORMATIONS DIVERSES

- Monsieur le Maire informe que les **bulletins municipaux d'avril** seront livrés à la mairie le 30 avril et que leur distribution dans les boîtes aux lettres des Jarnais devra intervenir le même jour. Il invite les conseillers municipaux à prendre contact avec Madame Geneviève SAVIN-MOLLARD pour l'organisation de cette distribution.
- Monsieur le Maire rappelle aux conseillers municipaux qu'ils sont invités à préciser leur disponibilité en tant qu'assesseurs et/ou que scrutateurs pour les **élections européennes du 26 mai prochain**.

La séance est levée à 20 heures 45.

A La Jarne, le 29 avril 2019,

Vincent COPPOLANI

Les délibérations du Conseil municipal du 29 avril 2019 sont disponibles pour une consultation à la mairie.